



Sézanne le 30 août 2023

Objet : Élections sénatoriales 2023

Madame, Monsieur,

Notre Collectif **Environnement Champenois en Péril** s'est fixé pour mission de défendre l'environnement, la biodiversité, le cadre de vie de ses habitants et donc l'intégrité de notre territoire.

Vous êtes candidat(e) aux élections sénatoriales de la Marne qui auront lieu le 24 septembre 2023.

Vous avez donc à cœur de défendre les intérêts de notre département et de ses habitants.

A cet égard, vous n'êtes pas sans savoir que la Marne est confrontée à un envahissement sans précédent de l'éolien industriel, qui menace gravement son patrimoine paysager, culturel, historique et environnemental, conséquence des décisions portées par Franck LEROY via le SRADDET et sa Présidence du Grand Est.

En effet, selon le Schéma Régional Éolien du Grand Est, plus de 800 éoliennes sont prévues dans la Marne, dont plus de 300 dans le sud-ouest marnais. Ces machines géantes de plus de 200 mètres de haut vont défigurer nos paysages ruraux, nos villages, nos monuments historiques, nos sites classés UNESCO (comme les coteaux, maisons et caves de Champagne), nos zones Natura 2000 et nos réserves naturelles.

**Quelles en seront les conséquences pour le maintien de l'inscription de la Champagne à l'UNESCO et son œnotourisme ?**

Enfin, l'éolien industriel est une aberration économique et énergétique. Il bénéficie d'un régime fiscal et financier avantageux au détriment des contribuables et des consommateurs d'électricité.

Importé dans sa quasi-totalité, il est subventionné par l'Etat à hauteur de plusieurs milliards d'euros par an.

Il est intermittent et aléatoire et donc incapable de répondre à la demande en électricité.

Il nécessite le recours à des centrales thermiques polluantes pour pallier son intermittence.

Il contribue à la dépendance énergétique de la France vis-à-vis de l'étranger.

Il entraîne également une baisse de la valeur foncière des biens immobiliers situés à proximité des éoliennes.

Face à cette situation alarmante, nous vous demandons solennellement de prendre position publiquement contre le développement anarchique de l'éolien industriel dans la Marne et de vous engager à défendre notre patrimoine et notre santé au Sénat.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, notre respectueuse considération.

Le Président du Collectif ECEP51

Claude LECOMTE